

Santé publique ou logique d'investissement, quel avenir pour la pharmacie

Compte Test - 2026-03-22 23:13:00 - Vu sur pharmacie.ma

La question de la libéralisation du capital des pharmacies suscite aujourd'hui une vive émotion et un débat qui dépasse largement le cadre professionnel. Depuis la publication des recommandations du Conseil de la Concurrence, les réseaux sociaux témoignent d'une inquiétude profonde au sein de la profession, mais aussi chez de nombreux observateurs attachés à l'équilibre fragile entre santé publique et logique économique. Derrière ce débat se cache une interrogation essentielle sur la place que l'on souhaite accorder au pharmacien dans notre système de santé et sur la nature même de la pharmacie d'officine. Depuis au moins deux décennies, les pharmaciens ont multiplié les appels en faveur d'une évolution du mode de rémunération afin d'accompagner la politique de réduction du prix des médicaments sans mettre en péril la viabilité économique de leurs officines. L'objectif n'a jamais été de freiner l'accès aux traitements mais plutôt de garantir la continuité d'un service de proximité indispensable, notamment dans les quartiers et les zones rurales où la pharmacie représente souvent le premier point de contact avec le système de santé. Une politique cohérente aurait pu s'inspirer des expériences internationales qui ont anticipé l'impact des baisses de prix sur l'équilibre financier des différentes composantes du secteur pharmaceutique. Dans plusieurs pays considérés comme visionnaires, les pouvoirs publics ont choisi de renforcer le rôle du pharmacien dans le parcours de soins afin de préserver l'accès aux médicaments tout en valorisant l'expertise du professionnel. La diversification de la rémunération constitue un levier essentiel pour maintenir l'équilibre économique des officines. La marge sur le médicament ne représente plus la principale source de revenus, car elle est complétée par des honoraires liés aux services rendus aux patients. Cette transformation a permis d'inscrire la pharmacie dans une dynamique de santé publique plus large, centrée sur la prévention, l'accompagnement thérapeutique et l'amélioration de l'observance des traitements. Dans ces systèmes, le pharmacien participe activement à la vaccination, contribue à l'éducation thérapeutique, renouvelle certaines prescriptions dans un cadre réglementé et réalise des tests rapides d'orientation diagnostique. Ces missions s'inscrivent dans une logique de proximité et d'efficacité qui renforce la qualité du parcours de soins. La rémunération repose ainsi sur une combinaison d'honoraires liés à l'ordonnance, à la dispensation de médicaments spécifiques ou à la prise en charge de patients atteints de pathologies chroniques. Des indemnités viennent également reconnaître le temps consacré à l'accompagnement des personnes sous traitements anticoagulants, asthmatiques, polymédiquées ou atteintes de maladies graves, etc. Au Maroc, les représentants de la profession ont engagé des discussions avec le ministère de la Santé afin de mettre en place des mesures compensatoires qui auraient dû accompagner la réforme de fixation des prix des médicaments. Ces engagements devaient permettre de préserver l'équilibre économique des pharmacies tout en garantissant l'accessibilité financière des traitements. Toutefois, l'absence de concrétisation de ces mesures nourrit aujourd'hui une incompréhension légitime, d'autant plus que le projet d'ouverture du capital apparaît comme un changement de cap radical qui pourrait transformer en profondeur la nature même de l'officine. La crainte exprimée par de nombreux pharmaciens réside dans le risque de voir émerger un modèle dominé par des logiques de rentabilité au détriment de la mission sanitaire. Dans un tel contexte, les pharmacies les moins rentables pourraient se retrouver fragilisées, notamment celles situées dans des zones rurales ou dans des quartiers où le pouvoir d'achat reste limité. La sélection économique pourrait alors prendre le pas sur la mission de santé publique, au risque d'accentuer les inégalités territoriales d'accès aux soins. Avant d'adopter des options qui pourraient ne pas correspondre aux réalités du contexte national, il semble indispensable de s'appuyer sur des études rigoureuses afin d'identifier les solutions les plus adaptées. La modernisation du mode de rémunération du pharmacien constitue une piste crédible permettant de concilier viabilité économique et intérêt du patient. Les choix dits disruptifs comportent toujours une part d'incertitude et les conséquences sont souvent supportées par ceux qui vivent de leur métier et qui assurent au quotidien un service de proximité essentiel. La question mérite donc une réflexion approfondie guidée par une vision stratégique où la santé demeure la priorité.